

Avis public

AVIS AU TIERS

À **M. Claude Plamondon**, cet avis est, par la présente, donné par la responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels de la Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval, conformément au paragraphe 7 de l'article 47 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et la protection des renseignements personnels*, RLRQ, c. A-2.1 :

- Que nous avons reçu une demande d'accès visant à obtenir l'étude de sol de l'installation septique de la propriété sise au 376, rue Saint-Louis ;
- Que ce document ait été transmis par vous-même à la Ville et que nous sollicitons vos observations afin d'évaluer la communication ou non de ce document au demandeur, au plus tard dans les 20 jours de la diffusion dans le journal de l'avis.

Vous devez faire parvenir vos observations à la responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels de la Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval, par écrit, au 414, avenue Sainte-Brigitte, Sainte-Brigitte-de-Laval (Québec) G0A 3K0 ou par courriel à greffe@sbdl.net, avant l'expiration du délai mentionné ci-haut. À défaut, vous serez réputé avoir consenti à ce que l'accès soit donné au document.

FAIT À SAINTE-BRIGITTE-DE-LAVAL, CE 28^e JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE DE L'AN 2026.



Me Catherine Roy

Responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels